



KULTURHAUPTSTADT SCHWEIZ
CAPITALE CULTURELLE SUISSE
CAPITALE CULTURALE SVIZZERA
CHAPITALAS CULTURALAS SVIZRA

CAPITALE CULTURELLE SUISSE Portrait et avant-projet

L'association

Fondée le 28 mars 2013 à Neuchâtel, l'Association Capitale culturelle suisse a pour objectif d'initier des démarches et des projets culturels au rayonnement national. Présidée par M. Daniel Rossellat (président du Paléo Festival Nyon et Syndic de Nyon), l'association compte une dizaine de membres issus de différentes régions du pays et actifs dans les milieux de la culture, du social et de la communication. Le premier avant-projet imaginé par l'association porte son nom : Capitale culturelle suisse.

L'ambition

Esquissée en 2002 déjà par M. Rossellat à l'heure où la 6^{ème} Exposition nationale (Expo.02) tirait sa révérence, la Capitale culturelle suisse entend ouvrir un dialogue culturel et confédéral permanent. L'idée est de créer à un rythme régulier et soutenu un événement majeur, éphémère et durable.

L'événement a pour objectif d'afficher et d'assumer les multiples sensibilités culturelles présentes en Suisse pour mieux promouvoir leur créativité, leurs différences et leurs points de convergence. Le projet encourage les échanges et les transferts de compétences par-delà les frontières culturelles et linguistiques.

Mobile, rythmée et modulable, la Capitale culturelle suisse présente une ambition artistique et sociale en adéquation avec le XXI^e siècle. Elle doit stimuler la création, encourager l'innovation et favoriser les rencontres, ainsi qu'ouvrir une perspective de développement aux différentes régions du pays. La manifestation permet à la ville ou territoire hôte de concrétiser un projet culturel d'envergure pariant sur l'avenir (construction, rénovation, création...). Elle soigne ainsi le patrimoine matériel et immatériel.

Le concept

Tous les 4 à 5 ans, une ville revêt pendant plusieurs mois l'habit de Capitale culturelle suisse. Elle marie toutes les formes d'expression culturelle, au sens le plus large du terme. L'événement affiche une ambition culturelle affirmée en donnant à voir la richesse de la création artistique suisse à un moment précis et en exploitant de multiples espaces de création et d'expression, fixes et éphémères. Elle convie et fédère ainsi tous les publics.

Afin de permettre à toutes les régions du pays d'abriter la Capitale culturelle suisse, le projet ne se limite pas aux villes. Il s'adresse également aux agglomérations et aux territoires faisant, par exemple, l'objet d'un partenariat entre une ville et sa région.

Un jury d'envergure nationale désigne la Capitale culturelle suisse sur la base d'un dossier de candidature. Cette candidature doit répondre à un cahier des charges comprenant des considérations artistiques, sociétales, urbanistiques, techniques, logistiques (accueil, mobilité...) et budgétaires. Le jury désigne la lauréate et suit la phase préparatoire de façon à veiller au respect des buts fixés.



KULTURHAUPTSTADT SCHWEIZ
CAPITALE CULTURELLE SUISSE
CAPITALE CULTURALE SVIZZERA
CHAPITALAS CULTURALAS SVIZRA

CAPITALE CULTURELLE SUISSE Portrait et avant-projet

2

Le financement

La Capitale culturelle suisse bénéficie d'un budget confédéral dédié pour chaque édition. D'autres ressources (ville, région, canton, mécénat, sponsoring, recettes...) viennent s'y ajouter pour renforcer l'événement. A l'instar de celui des expositions nationales suisses, ce financement peut être élevé (de 120 à 150 millions) afin d'assurer la tenue d'une manifestation répondant à une ambition culturelle et sociale d'envergure. Un tel budget pourrait être garanti par un fonds alimenté annuellement par la Confédération. Alternativement, selon un modèle plus usuel, ce financement peut être incitatif (de 1 à 2 millions) et laisser les porteurs du projet lever des fonds pour consolider leur budget.

La gouvernance

Chaque édition de la Capitale culturelle suisse est portée par une structure indépendante et représentative de la région concernée (forces politiques, économiques et culturelles). Cette organisation assume les responsabilités financières et opérationnelles de la manifestation. Par ailleurs, et afin de favoriser sa pérennité et sa légitimité, la Capitale culturelle suisse est encadrée durablement soit par une entité nationale reconnue, soit par une organisation patronnée par une entité nationale reconnue.

La Capitale culturelle et les expositions nationales

Le projet de Capitale culturelle suisse questionne inévitablement le concept d'Exposition nationale, né 35 ans après la création de la Suisse moderne (1848) et imaginé avec le besoin de bâtir, puis d'interroger l'identité suisse. Depuis le refus populaire en Suisse orientale du projet Expo 2027 l'an dernier, les prémices d'un débat lié aux expositions nationales sont apparues. La Capitale culturelle suisse s'inscrit dans un tel débat, dont les milieux culturels et politiques du pays devront certainement se saisir et qui pourrait s'articuler autour de deux questions essentielles : comment la population doit-elle aujourd'hui être sensibilisée à un questionnement identitaire et comment doit-elle partager pleinement et ouvertement une identité multiple qu'elle vit au quotidien ?

L'étude de la Haute école de gestion Arc (HEG Arc)

Afin de questionner son avant-projet et de mesurer sa faisabilité, l'association Capitale culturelle suisse a choisi de travailler avec l'Institut du Management des villes et du territoire (IMVT) de la HEG Arc à Neuchâtel. L'institut a ainsi lancé en automne 2015 une vaste recherche académique, que l'organe faitier des hautes écoles spécialisées de Suisse romande (HES-SO) a financée. Cette étude a pour titre : « Des Capitales européennes de la culture aux Capitales culturelles suisses, quelles adaptations pour quels impacts ? ».



KULTURHAUPTSTADT SCHWEIZ
CAPITALE CULTURELLE SUISSE
CAPITALE CULTURALE SVIZZERA
CHAPITALAS CULTURALAS SVIZRA

CAPITALE CULTURELLE SUISSE Portrait et avant-projet

3

La promotion de la culture et la cohésion sociale

Réalisée par Mathias Rota, adjoint scientifique à la HEG Arc, et placée sous la direction du Dr Nicolas Babey, professeur à la HEG Arc et doyen de l'IMVT, l'étude s'est achevée en octobre 2016. Très encourageantes, ses conclusions montrent un fort intérêt pour la création d'un événement régulier, d'envergure nationale et valorisant la diversité culturelle du pays. Il apparaît que la Capitale culturelle suisse peut contribuer de manière significative au développement des territoires, à la santé économique, à la cohésion sociale, à la promotion de la culture et à la diffusion d'une image positive de la Suisse.

Les perspectives

L'association Capitale culturelle suisse se réjouit de l'aboutissement de la recherche académique de la HEG Arc et a pris connaissance des conclusions avec grande satisfaction. L'étude ouvre plusieurs champs d'investigation liés, par exemple, à la gouvernance et au financement de la manifestation.

L'Association a fixé comme prochain objectif la présentation du projet aux cercles politiques et professionnels, ainsi qu'à la population afin de susciter le débat et confirmer l'intérêt de la démarche. Les échanges qui en découleront pourraient délimiter les contours définitifs de la Capitale culturelle suisse, identifier les meilleurs porteurs du projet et contribuer à consolider un patronage politique. Idéalement, un financement devrait accompagner cette phase de définition du cadre de la Capitale culturelle suisse. Cette importante étape doit être franchie avant d'envisager la concrétisation du projet.

www.capitaleculturelle.ch

Association Capitale culturelle suisse
Berne, 19 janvier 2017